



## CAHIER des CHARGES de PARTICIPATION aux CHAMPIONNATS JEUNES DEPARTEMENTAUX

Règlements des Championnats Départementaux Jeunes Masculins  
Adopté le Comité de Direction du 15 mars 2019

### Principes Généraux :

- Tout club Libre peut candidater aux divers championnats en début de saison selon les différents critères liés à chaque niveau de compétition.
- En cas de candidatures supérieures au nombre de places disponibles, la Commission d'Organisation établit le départage au regard des classements des équipes d'une année d'âge inférieure sur la saison N-1 (Exemple : pour une équipe U15 en 2018-2019, priorité sera donnée à l'équipe U14 dont le classement en 2017-2018 sera le meilleur).
- En cas de candidatures inférieures au nombre de places disponibles sur une épreuve, la Commission d'Organisation aura toute latitude pour organiser l'épreuve sous réserve de validation du Comité de Direction.

### Les modalités pour la saison 2019-2020 sont les suivantes :

1. Les équipes les mieux classées évoluant en championnats de Ligue de la catégorie d'âge A-1 pour la saison N-1.  
*Par exemple, pour le championnat U15 2019-2020, les équipes retenues en priorité seront les équipes U14 Ligue 2018-2019.*
2. Les équipes les mieux classées évoluant en championnats de Ligue de la catégorie d'âge A pour la saison N-1.  
*Par exemple, pour le championnat U15 2019-2020, les équipes retenues en priorité seront les équipes U15 Ligue 2018-2019.*
3. Les équipes les mieux classées évoluant en championnat Elite Départemental de la catégorie d'âge A-1 pour la saison N-1.
4. Les équipes les mieux classées évoluant en championnat Elite départemental de la catégorie d'âge A pour la saison N-1.
5. Les mêmes modalités s'appliqueront pour jusqu'à la dernière division.

Pour la saison 2019-2020, lors de la première phase en catégories U15 et U18, le nombre d'équipes maximum par niveau est ainsi validé à savoir :

- U15 et U18 D1 Phase 1 : 24 équipes réparties en 3 groupes
- U15 et U18 D2 Phase 1 : 24 équipes réparties en 3 groupes
- U15 et U18 D3 Phase 1 : 32 équipes réparties en 4 groupes

Le nombre d'équipes en D4 et D5 sera établi au regard des engagements par la Commission d'organisation.

Les catégories U14, U16 et U17 seront définies en fonction du nombre d'engagements sur proposition de la Commission d'organisation au Comité de Direction.